

La parole des expulsés d'Alsace en novembre 1918

Une somme pour un tabou : l'enseignant retraité, traducteur et historien alsacien Jean-Louis Spieser consacre un ouvrage de plus de 500 pages aux expulsions menées par la France en Alsace-Moselle entre novembre 1918 et 1922. Jugées trop germanophiles, 130 000 personnes furent chassées d'Alsace.

Immédiatement après la Première Guerre mondiale (1914-1918), cette histoire n'a jamais été totalement occultée. Elle était connue. Mais connue surtout de certains milieux bien précis qui l'ont exploitée politiquement. D'un côté les ultra-francophiles, cocardiers et nationalistes français s'en félicitaient. À l'image du dessinateur Hansi et sa célèbre caricature illustrant ces faits, intitulée *Retour au pays* : on y voit des personnages en costumes prussiens traverser le Rhin avec des valises... et des skis.

Des faits révélés à la fin des années 2000

De l'autre côté, la mouvance autonomiste – depuis les germanophiles purs et durs, relativement minoritaires, jusqu'aux partisans d'une autonomie alsacienne dans le cadre de la France – a dénoncé ces faits que, de nos jours encore, certains auteurs engagés dans les mouvements régionalistes n'hésitent pas à qualifier « d'épuration ethnique ».

L'histoire des expulsés d'Alsace-Moselle en 1918 revient dans l'actualité à la fin des années 2000. Une journaliste née à



Une des très rares images de ces expulsions à Breisach. Photo archives

Strasbourg, Pascale Hugues, publie le 11 novembre 2009 dans la presse locale un article retentissant intitulé « Indésirables en Alsace ». Plus de 90 ans après la Première Guerre mondiale, pour la première fois, cette face sombre du retour de l'Alsace-Moselle à la France est abordée sans lecture partisane, sous l'angle des seuls faits.

Les «bons» et «mauvais» Alsaciens

À partir de novembre 1918, l'État français a trié la population alsacienne selon des critères ethniques, appliquant une politique de droit du sang. Des cartes d'identité allant du A à D ont été établies en fonction de l'ascendance de la population. La carte A était délivrée aux «bons Alsaciens», ceux dont les deux parents étaient nés français. Les cartes B et C revenaient aux Alsaciens dont les parents

formaient un couple mixte (franco-allemand ou parent d'un pays allié ou neutre). La D était réservée aux Alsaciens d'ascendance allemande.

Sur cette base, la France expulse d'Alsace près de 130 000 personnes. Près de 97 % d'entre elles possèdent une carte D. Ces expulsés ont parfois à peine quelques heures pour partir avec seulement trente kilos de bagages. Ils passent le Rhin à la hauteur de Breisach, sous les huées, insultes et crachats des soldats français.

Qui étaient ces indésirables ? Le plus souvent des Allemands venus en Alsace en 1871, lorsque la région était passée sous souveraineté allemande après la défaite de l'empire napoléonien à Sedan. Enseignants, chemins, agents de police et des douanes, postiers, fonctionnaires de l'État, ils étaient venus mettre en place l'administration allemande dans cette Alsace-Moselle devenue *Reichsland*, c'est-à-dire « terre de l'Empire allemand ».

D'abord un travail de traduction

C'est à ces « indésirables » que Jean-Louis Spieser donne la parole dans son ouvrage *Nous, les expulsés d'Alsace-Moselle*, paru aux éditions Yoran. L'auteur ne porte pas de jugement sur les

faits. Il les relate au travers d'un travail de traduction d'une centaine de courriers, documents et souvenirs des « victimes » de ces expulsions.

On y découvre comment l'armée française s'est livrée à des perquisitions brutales, comment des centaines de personnes se sont massées à la gare de Kehl au point de parler « d'exil » ou encore des suppliques adressées aux autorités françaises par des expulsés qui se sont retrouvés sans domicile en Allemagne...

Même si on ne peut pas faire abstraction du contexte de 1918, la transcription des documents glace parfois d'effroi. Jean-Louis Spieser dédie d'ailleurs son livre à une victime innocente de cette haine, un enfant du village de Kiffis, dans le Sundgau. Son père était un douanier allemand. Le gamin a essuyé des jets de pierres à l'école avant d'être expulsé de l'Alsace qui l'avait pourtant vu naître.

Julien Steinhäuser

Nous, les expulsés d'Alsace-Moselle 1918-1922 sera présenté mardi 21 octobre à 19 h 30 au siège de l'association Sprochpolitik, 70 rue des Trois-Épis à Niedermorschwihr (réservation au 07 85 95 95 17), mercredi 22 à 18 h 30 au Centre culturel alsacien, 5 boulevard de la Victoire à Strasbourg, et le 10 janvier à 15 h au Pôle média-culture, à Colmar.



Cet article est à retrouver en allemand ce mardi 21 octobre dans le prochain numéro de *Rheinblick Magazin*, un supplément hebdomadaire bilingue des journaux *L'Alsace* et les *DNA*, proposé sur abonnement à tous les lecteurs de ces deux journaux (écrire par courriel à l'adresse : alsrheinblick@alsace.fr). *Rheinblick* est disponible en format papier et/ou sur le site internet des journaux (page d'accueil, rubrique « Lire le journal »).